



Appel à Projets de Recherche en Épileptologie 2009

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie (FFRE) prévoit de financer :

- un projet Jeune Equipe pour un montant maximal de 160 K€ sur deux ans
- un à trois projets financés à hauteur de 30 K€ sur un an

- **Les projets peuvent concerner tous les champs de la recherche sur l'épilepsie :** développements diagnostiques ou thérapeutiques, épidémiologie, études socio-économiques, génétique, neurosciences fondamentale appliquée aux Épilepsies, troubles psychologiques ou cognitifs associés à l'Épilepsie,...)
- **Le porteur d'un projet Jeune Équipe peut être un clinicien ou un chercheur de niveau post-doctoral :** Une priorité sera donnée aux projets associant des acteurs appartenant à **des champs disciplinaires différents**. Le projet de recherche sera labellisé FFRE. Le financement du projet doit être couvert totalement par la FFRE. Les objectifs doivent être atteints au terme des deux ans du contrat. Un rapport sera demandé à la fin de la 1^{ère} année.
- **Les projets d'un montant inférieur ou égal à 30 K€** n'ont pas de contraintes en termes de multi-financement. Une priorité sera donnée aux projets cliniques
- **Le financement apporté par la FFRE peut concerner :** l'équipement, les frais de fonctionnement ou les salaires.
- **Le porteur de projet est responsable du choix des bénéficiaires pour le versement des salaires** - cf. circulaire de l'Éducation Nationale relative à la résorption des libéralités.

Le dossier de candidature, rédigé en anglais, comportera :

- Une **page de garde** jointe dûment remplie, en format word

En format pdf :

- Un **curriculum vitae** du porteur de projet comportant en particulier une évaluation de sa production scientifique basée sur des indicateurs quantifiés (taux de citation des publications, index H et M...)
- Une **description de l'équipe** de recherche et de ses moyens.
- Une **description du projet** et de ses objectifs (*max. 5000 mots hors bibliographie*)
- Un **calendrier** de réalisation du projet
- Une **annexe financière** détaillant les différents postes budgétaires.

- L'évaluation sera confiée à des experts extérieurs au Conseil Scientifique de la FFRE et la décision sera transmise aux porteurs de projets fin mai 2009.

Date limite de réception des dossiers : 20 mars 2009

Par courriel à : ffre@fondation-epilepsie.fr

deux copies postales sont à adresser à : **FFRE - 9 avenue Percier - 75008 Paris**

Tél. : **01.47.83.65.36** - www.fondation-epilepsie.fr